



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Elections présidentielle et législatives : l'Ordre des sages-femmes présente son Livre blanc aux candidats**

*Dans la perspective des élections présidentielle et législatives de 2017, le Conseil national de l'Ordre des sages-femmes a décidé d'interpeller les candidats en réalisant un Livre blanc qui formule 12 propositions destinées à promouvoir le rôle des sages-femmes dans la prise en charge et l'amélioration de la santé des femmes et de leurs enfants.*

Afin que les femmes et les nouveau-nés puissent bénéficier de l'ensemble des compétences médicales exercées par les sages-femmes, le Conseil national de l'Ordre des sages-femmes a décidé d'interpeller les femmes et les hommes politiques qui seront amené(e)s à prendre des décisions stratégiques et engageantes pour la profession de sage-femme au cours des prochaines années.

L'Ordre a donc saisi cette opportunité pour réaliser un **Livre blanc** qui sera remis en main propre à **l'ensemble des candidat(e)s à l'élection présidentielle** et à leurs états-majors politiques, à l'occasion de rencontres prévues au cours du premier semestre 2017.

Publié le 6 décembre 2016 et intitulé « **Innovier pour la santé publique avec les sages-femmes** », le Livre blanc du Conseil national de l'Ordre des sages-femmes formule **12 propositions** visant à répondre aux nouveaux enjeux démographiques, de prévention et de formation auxquels les sages-femmes sont confrontées, en France et en Europe.

La sage-femme est un **acteur médical incontournable du système de santé**, et la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé est venue renforcer son rôle majeur en matière de prévention et de lutte contre le tabagisme auprès des femmes et de leurs enfants.

Ce Livre blanc représente ainsi une occasion unique pour le Conseil national de l'Ordre des sages-femmes d'échanger au cours des prochains mois avec **l'ensemble des acteurs politiques engagés dans le domaine de la santé**, pour proposer des mesures novatrices permettant d'accroître la visibilité de la profession et renforcer la place des sages-femmes dans le système de santé.

Au-delà des actions nationales qui seront mises en œuvre dans la perspective de l'élection présidentielle, un dispositif local sera mis en place à partir du mois de janvier 2017, et auquel **toutes les instances ordinales de la profession seront associées**. Cette action permettra à l'Ordre d'intervenir **dans le cadre de la campagne des élections législatives** afin d'interpeller les candidats et renforcer le positionnement des sages-femmes dans le débat public.

Pour **Marie Josée Keller, Présidente du Conseil national de l'Ordre des sages-femmes**, « *ce projet politique doit répondre à des ambitions fortes et partagées par l'ensemble de notre profession : placer les sages-femmes au centre du parcours de soins et promouvoir leur rôle médical de premier plan dans la prise en charge et l'amélioration de la santé des femmes et de leurs enfants* ».

[Consultez et téléchargez le Livre blanc du Conseil national de l'Ordre des sages-femmes](#)



## **Annexe : Les 12 propositions du Livre blanc du Conseil national de l'Ordre des sages-femmes**

### **12 propositions pour la santé des femmes**

- **Proposition n° 1** : Mettre en œuvre les premiers Etats généraux de la santé génésique des femmes
- **Proposition n° 2** : Faire de la sage-femme l'acteur médical de premier recours auprès des femmes en bonne santé
- **Proposition n° 3** : Instaurer une consultation dédiée à la santé sexuelle et à la prévention des addictions chez les adolescentes
- **Proposition n° 4** : Faciliter la participation des sages-femmes dans les lycées et collèges à l'éducation à la vie affective et sexuelle
- **Proposition n° 5** : Généraliser l'ouverture des maisons de naissance
- **Proposition n° 6** : Faciliter l'ouverture et l'accès des plateaux techniques pour toutes les femmes
- **Proposition n° 7** : e-santé : pour la création d'un DMP des nouveau-nés par les sages-femmes
- **Proposition n° 8** : Garantir l'accès au PRADO pour toutes les femmes ayant accouché
- **Proposition n° 9** : Soutenir l'émergence de la recherche en maïeutique
- **Proposition n° 10** : Promouvoir l'exercice libéral au sein de la formation initiale des sages-femmes
- **Proposition n° 11** : Renforcer la représentation des sages-femmes au sein des instances de gouvernance
- **Proposition n° 12** : Mettre en place un Observatoire européen de la profession de sage-femme (EUROMIP)

#### **Contact Presse**

Jean-Marc Delahaye – Tél. : 01 45 51 82 50  
Email : [jeanmarcdelahaye@ordre-sages-femmes.fr](mailto:jeanmarcdelahaye@ordre-sages-femmes.fr)